



CDAS DU 12 MARS 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Cette première instance de l'année se tient dans un contexte local particulièrement difficile . Les incessantes restructurations mettent à mal la volonté des agents de bien faire leur travail. Les conditions de travail sont déplorables, et certains agents ne le supportent plus. La stabilité n'est plus de mise à la DDFIP Moselle, et au gré des décisions locales, les changements d'organisations, de bureaux s'enchaînent. Le NRP se termine doucement à la DGFIP, du moins sur le papier, et les déménagements et jeux de chaises musicales battent leur plein à Metz.

FO Finances rappelle toute l'importance de l'Action Sociale dans le contexte actuel, d'une inflation qui perdure et qui impacte directement et fortement le pouvoir d'achat des agents. FO Finances a dressé un bilan 2023 contrasté l'Action Sociale : la mise en place difficile de la réforme du réseau se traduit par un mal-être au sein des délégations. Les dossiers de la gouvernance et de la « communication » sont loin d'être opérationnels ! Les agents ont pu avoir accès à des prestations nouvelles ou améliorées. Quant aux représentants du personnel, ils doivent faire face à un recul de leurs droits et prérogatives. Le CNAS, instance nationale de l'Action Sociale, doit retrouver toute sa place, et jouer pleinement son rôle politique, stratégique et décisionnaire en matière de budget, et d'orientation de l'Action Sociale. Une ambition que nous espérons retrouver au sein des instances locales, et particulièrement au CDAS de Moselle.

Dans l'ordre du jour, vous nous demandez de voter un règlement intérieur, totalement verrouillé par la DGAFFP qui réduit les autorisations d'absence accordées aux représentants du personnel. D'ores et déjà, FO Finances vous annonce qu'il votera contre ce RI, que personne ne peut amender.

La note d'orientation 2024 fixe le cadre national de l'Action Sociale . Sur les moyens, FO Finances déplore à nouveau la mise en réserve d'une partie du budget alloué au niveau local, d'autant que le montant de la réserve n'est pas connu, et qu'il n'y a aucune certitude quant à son versement, en particulier depuis l'annonce des mesures d'économies sur la fonction publique et ses agents.

Sur la réforme de l'action sociale, FO Finances déplore à nouveau la strate supplémentaire qui a été imposée au niveau régional, et qui, à ce jour, ne nous a pas démontré son efficacité. Enfin, FO Finances Moselle déplore l'absence d'un médecin de prévention en Moselle, et ne peut accepter que la charge médicale de prévention ne repose que sur le dos d'une seule infirmière de prévention.

Sur la revue des prestations sociales, la restauration reste le thème majeur, et occupe 46 % des crédits de l'Action Sociale au niveau national.

FO Finances revendique le maintien d'une restauration collective de qualité, et, à défaut, l'attribution du titre restaurant, avec une revalorisation à hauteur de 10 €, en particulier dans le contexte inflationniste actuel.

L'administration a augmenté le montant de l'harmonisation tarifaire de 2 %, en la passant de 5,89 € en 2023 à 6 € en 2024, et, de fait, pénalise de nombreux rationnaires qui déjeunent dans les restaurants financiers et conventionnés.

Au niveau local, FO Finances Moselle n'aura de cesse d'exiger que cette harmonisation tarifaire soit respectée dans les deux restaurants financiers de Metz.

Le non-respect de cette harmonisation est inacceptable, d'autant que le pouvoir d'achat des agents est en constante baisse, et que le gouvernement refuse d'augmenter le point d'indice dans cette période d'inflation. Nous ne pouvons pas accepter la politique de l'autruche dans ce domaine : oui Monsieur le Président, la restauration collective proposée à Metz est trop chère ; oui Monsieur le Président, certains agents ne déjeunent pas tous les jours, voire pas du tout dans les restaurants financiers faute de moyens ; et encore oui, Monsieur le Président, se contenter d'un menu à moindre coût, donc de moindre qualité n'est pas une réponse à apporter à nos collègues. La restauration collective doit être au bénéfice de tous les agents, quels que soient ses revenus. Et en tant qu'employeur, vous devez en être le garant !

Dans une période d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat, une action sociale ministérielle de haut niveau est plus que jamais indispensable, au plus près des personnels du ministère.

FO Finances Moselle continuera à marteler ses revendications au bénéfice de TOUS les agents.

FO FINANCES MOSELLE APPELLE ÉGALEMENT TOUS LES AGENTS A SE METTRE EN GRÈVE ET A MANIFESTER LE 19 MARS PROCHAIN A METZ POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT